

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE  
PROGRAMMATION 2023  
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

<b>Nom du porteur</b>	Ville : <b>CHENNEVIERES-SUR-MARNE</b> Service : <b>CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL</b>
<b>Adresse</b>	13 RUE RABELAIS 94 430 CHENNEVIERES SUR MARNE
<b>Territoire du projet</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>FEMME D'ABORD</b>
<b>Renouvellement de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Pilier</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
<b>Priorités du cadre stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Favoriser la réussite éducative <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne <input type="checkbox"/> Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image <input type="checkbox"/> Améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers les habitants <input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'emploi <input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des entreprises et favoriser leur participation à la politique de la ville
<b>Thème ACsé</b> (Se référer à la nomenclature 2022)	1.5 - Lien social, citoyenneté et participation des habitants 153 - Action médiation 1533 - Médiation sociale et culturelle
<b>Lieu(x) de déroulement de l'action</b> (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Centre municipal La Colline - Quartier du Bois l'Abbé 13 rue Rabelais - 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE

<p><b>Public visé</b></p>	<p>- <b>Nombre de personnes concernées</b> : 50 personnes</p> <p>- <b>Origine géographique</b> :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s)</p> <p><input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- <b>Caractéristiques d'âge</b> :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 6/15 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 16/17 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 18/25 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 26/64 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 65 ans et plus</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- <b>Caractéristiques de sexe</b> :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Femmes</p> <p><input type="checkbox"/> Hommes</p> <p><input type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- <b>S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...)</b> :</p> <p>Femmes et jeunes filles</p>
<p><b>Dates de déroulement de l'action</b> (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p><b>Date de démarrage</b> : Janvier 2023</p> <p><b>Date de fin</b> : Décembre 2023</p> <p><b>Durée</b> : 12 mois</p> <p><b>Fréquence</b> : Hebdomadaire</p>
<p><b>Objectifs opérationnels de l'action</b> (3 maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer l'estime et la confiance en soi.</li> <li>- Rompre l'isolement.</li> <li>- Informer sur les maladies touchant principalement les femmes.</li> </ul>
<p><b>Description synthétique de l'action</b></p>	<p><b>Contexte / Cadre général</b> :</p> <p>Ce projet initial était une demande des habitantes qui souhaitent avoir un temps pour elles en dehors de leur foyer afin de se retrouver, se réunir, échanger et partager avec d'autres mamans.</p> <p>Après 2 ans d'existence de cette action, on remarque que ce sont majoritairement des retraitées qui participent aux ateliers proposés.</p> <p>Différentes études* corroborent ce changement de public. Il en ressort les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce sont des femmes âgées qui sont davantage victime de solitude et de toutes les formes d'isolement ;</li> <li>- 3,9 millions de personnes âgées n'ont pas ou quasiment pas de lien social avec des amis. Cet isolement touche de plein fouet les 85 ans et plus (48 %), les habitants de la région parisienne (27 %), <b>les femmes (26 %)</b> et les personnes qui vivent seules (25 %) ;</li> </ul>

- **L'isolement social s'est nettement aggravé en 4 ans** : 77 % de personnes âgées en situation de mort sociale (absence ou quasi-absence de contacts avec différents cercles de sociabilité : familiale, amical, voisinage, associatif) ;
- **Une hausse du sentiment de solitude** : 36 % de personnes âgées (6,5 millions de personnes) se sentent seules fréquemment ;
- **Un isolement accentué par le manque de relation de qualité** : 6,5 millions de personnes âgées de 60 ans et plus n'ont personne à qui parler de choses intimes.

Sources :

Solitude et isolement quand on a plus de 60 ans en France-2017 et 2021- Petits frères des Pauvres

Solitude et isolement : quels liens avec les territoires – 2019 - Petits frères des Pauvres

**Déroulement de l'action / étapes :**

L'atelier *femme d'abord* se déroulera de 10h30 à 12h00, tous les mardis de septembre à juin (hormis vacances de Noël).

Avant :

La programmation sera construite avec les participants. Ils seront partis prenantes de l'action.

La salle sera aménagée en fonction de l'activité proposée.

Pendant :

Une animatrice accueillera le public et notera leur présence. Elle rappellera l'objectif et les règles de l'atelier.

Chaque séance débutera par un temps de convivialité.

L'animatrice mènera les ateliers en tenant compte des capacités de chaque participante. L'animatrice fera parfois appel à un intervenant selon les thématiques.

Chaque séance se clôturera par un bilan avec les participantes.

Exemple d'actions développées :

- **Développement personnel :**

Le développement personnel comprend des séances de méditation, des exercices de respiration, etc.

De plus, 3 séances de sophrologie par an seront animées par un professionnel. Ces séances permettront aux participantes de se détendre et de se recentrer sur elles. Elles pourront répéter ces exercices à la maison.

- **Socio-esthétique :**

La socio-esthétique permet de renforcer l'image de soi des participantes à travers la colorimétrie (choix de couleurs de vêtement en fonction de sa carnation), l'analyse de sa morphologie (choix de sa tenue en fonction de sa morphologie).

Elle permet également de faire découvrir des façons de se coiffer, de se maquiller, de partager des tuto coiffure, maquillage, manucure... Ces ateliers favoriseront l'entraide et la bienveillance des participantes car il se feront en binôme, sans miroir. Par conséquent l'animateur sera garant du cadre de confiance et veillera à assurer le bon déroulement de l'atelier.

Au moins 1 atelier par an sera réalisé par une intervenante.

**- Séances de sport :**

Les séances seront proposées une à deux fois par mois, en salle ou en extérieur. Un professionnel sportif pourra intervenir et encadrer des séances de sport adaptées avec des exercices que les participantes pourront reproduire à la maison. Ces ateliers visent à maintenir une bonne santé physique et à prévenir des chutes.

**- Atelier santé :**

1 à 2 fois par an, une intervenante viendra sensibiliser sur les questions de santé féminine et d'apprendre des gestes d'auto-dépistage tels que l'autopalpation des seins ou encore la rééducation du périnée.

1 fois par an, une nutritionniste interviendra pour sensibiliser sur l'équilibre alimentaire.

Ces ateliers visent à identifier les changements nécessaires à mettre en œuvre pour favoriser une bonne santé physique et un mieux-être.

**- Temps forts :**

2 temps forts par an permettront aux participantes de se retrouver autour d'un repas convivial qu'elles auront préparé ensemble. Ces moments permettront de prolonger les échanges et de consolider les liens.

Ces temps forts se dérouleront les mardis 27 juin et 19 décembre 2023.

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens matériels :

Flyer, vidéoprojecteur, enceinte, matériel de sport, cuisine pédagogique.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	2	0,08
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		

	<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>		
	Bénévoles		
	Volontaires en service civique		
	Personnel mis à disposition « gratuite »		
	<p><b>A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?</b>  Cela répond aux besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de certaines femmes qui ont peu de liens sociaux afin de lutter contre l'isolement.</li> <li>- de personnes venant d'être en retraite et recherchant un nouvel équilibre et de nouveaux contacts.</li> </ul>		
	<p><b>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?</b>  Les agents du Centre municipal la Colline de la ville de Chennevières-sur-Marne.</p>		
<b>Acteurs et partenaires</b>	<p><b>Personne responsable de l'action :</b>  <b>Nom / Prénom :</b> Mme CHANTRIAUX Myriam  <b>Fonction :</b> Référente famille  <b>Téléphone :</b> 01.45.94.27.99  <b>Mail :</b> <a href="mailto:myriam.chantriaux@chennevieres.fr">myriam.chantriaux@chennevieres.fr</a></p>		
	<p><b>Intervenants sur l'action :</b>  - Mme ANDRÉAN Hélène – Animatrice socioculturelle</p>		
	<p><b>Partenaires :</b>  - <b>Services communaux :</b> /  - <b>Partenaires extérieurs :</b> /</p> <p><b>Dispositifs mobilisables :</b>  - ANCT – BOP 147</p>		
<b>Evaluation de l'action Résultats attendus et indicateurs</b>	<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire le sentiment d'isolement.</li> <li>- Acquérir des informations sur la prévention de la santé féminine.</li> </ul>		
	<p><b>Indicateurs prévus pour l'action :</b>  Une fois par semestre l'animatrice proposera un bilan via un questionnaire pour connaître les envies du groupe et faire évoluer le planning en conséquence.  Il sera relevé le nombre de participants par action où seront distinguées les catégories par âges, sexes et zones de résidences.</p>		

**Financement de l'action**

**Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :**

- Prestations de services : 1 000 €
- Achats de matières et de fournitures : 300 €
- Charges de personnel : 3 222 €

**Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?**

Non

**Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :**

Gratuité

**Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :**

Agent/Fonction	Nbre d'h	Salaire
ANDREAN Hélène Animatrice Socioculturelle	140h	2 927,40 €
CHANTRIAUX Myriam Référente famille	10h	294,30 €
TOTAL	150h	3 221,70 €

**Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)**

Aucune.

**Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :**

Aucune.

**Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2023 et celui de 2022 (notamment les augmentations) :**

L'écart significatif concerne le nombre d'heures travaillées par l'animatrice socioculturelle.

En effet, le projet initial était une demande des habitantes qui souhaitent avoir un temps pour elles en dehors de leur foyer et pouvoir se retrouver. Le projet initial était donc principalement porté par les participantes.

Sur 2022, le public bénéficiaire a changé et leurs attentes et besoins ont évolué. Ceci impacte le temps de préparation en amont pour l'agent.

**Cadre réservé à l'administration :**

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :

Le 15/11/2022

Mickael ASSOUS  
Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne  
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire